

Publié le 4 juin 2019

## Du cousu main pour Petite-Île

Sur l'île de La Réunion, la Société publique locale Source et Eaux a été créée en 2013 en lieu et place d'un fermier afin de mieux gérer un réseau soumis à de nombreux aléas climatiques. L'offre d'une eau potable est un combat quotidien.



Rien de ce qui concerne l'eau n'échappe vraiment à Serge-Éric Hoareau. Vice-président du Conseil départemental de La Réunion en charge du dossier, président de la Sem **Saphir**, il est aussi président de la **Spl Source et eaux** dont l'objet est d'assurer la gestion du réseau sur la commune Petite-Île dont il est maire. « *Nous avons fait le choix de la Spl parce que nous souhaitons maîtriser à la fois la gestion du réseau, indispensable outil, et réinvestir sur son amélioration lorsque nous récupérons les dividendes* », assure l' élu.

Ce passage a été initié en 2013, en lieu et place des anciens fermiers. Une évolution statutaire que ne regrette pas le président. « *Aujourd'hui, sur notre commune, en deçà d'une consommation de 60 m<sup>3</sup>, les prix sont très intéressants, au-delà, nous avons mis en place des prix plus élevés qui poussent les abonnés à veiller à leur consommation* », poursuit-il. La Spl ne gère que la livraison de l'eau à ses clients, l'intervention sur les infrastructures étant réalisés par la Sem Saphir.

## **Abonnés obligés de filtrer l'eau**

Le maintien d'une eau potable sur l'île est un combat quotidien. « *La qualité de l'eau peut être dégradée en raison des fortes pluies qui se déroulent parfois chez nous* », explique Serge-Éric Hoareau. Dans ces cas-là, la Spl Sources & Eaux prend attache avec ses abonnés pour les inviter à prendre les précautions nécessaires pour ne pas consommer l'eau directement (pour la boisson, la préparation des aliments, etc.). Une eau qui ne peut être utilisée que pour tous les autres usages sanitaires (toilette, WC, lavage). Les consignes vont jusqu'à inviter les habitants à filtrer l'eau et la faire bouillir pendant 3 minutes avant de la consommer. Des consignes qui doivent être respectées tant que l'eau n'est pas redevenue limpide, la Spl se chargeant d'informer les abonnés du retour à la normale. « *C'est pour cette raison que nous préférons avoir la main sur cette gestion si sensible* », conclut Serge Eric Hoareau.

Par Hervé LE DAIN